

**Société Lyonnaise des Beaux Arts- Association W691057916**

**Adresse postale : 23 rue du Cdt Faurax 69006 Lyon**

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2019**

Association N° : W 691057916 - **Siège : Mairie annexe du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon  
5 place du Petit Collège 69005 Lyon**

Lieu : **Mairie annexe du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon**

**Présents** ou représentés : 21 présents effectifs et 3 membres ayant envoyé leurs pouvoirs.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation du procès verbal de l'AG de 2018(adressé par courriel)
- 2- Rapport moral du Président - Perspectives 2020
- 3- Compte-rendu financier et vote du quitus
- 4- Perspectives financières pour 2020 -
- 5- Présentation des candidats au ÇA y compris les sortants (rééligibles) - Vote pour désigner le nouveau CA
- 6- Validation du montant des cotisations
- 7- Questions diverses

### **LA SEANCE**

La séance est ouverte à 17h35 par Thierry ODIN, président de l'association.

Président de séance : Thierry ODIN

Secrétaire de séance : Jacques EICHOLZ vice-président et secrétaire général

### **1-LECTURE DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE 2018**

Elle est faite par Jacques EICHOLZ avec projection du compte-rendu sur écran.

Adoption à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **2-RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Après avoir chaleureusement remercié les membres du Conseil et les bénévoles qui, tous, ont participé à la réussite de *Lyon Art Paper 2019*, le président explique les raisons de l'abandon du projet de *Lyon Art Textile*. Il s'agissait d'une première et le nombre d'exposant trop retreint aurait conduit à une importante problématique financière. Malheureusement des arrhes ont été versés pour retenir le lieu d'exposition, ce qui a grevé le bilan financier.

En ce qui concerne l'année 2020, il n'y aura pas d'exposition de printemps car le Palais de Bondy est réquisitionné pour les élections municipales aux dates qui convenaient pour ce salon. En 2021 une exposition de dessins d'architectes peut être envisagée. En effet il n'est pas utile de présenter une exposition type peintures,

sculptures, photographies car il y en a suffisamment au Palais de Bondy et d'aucuns s'imaginent que toutes sont de notre fait, même de très moyennes. L'image du Palais de Bondy est d'ailleurs souvent mauvaise en raison de ces expositions. *Lyon Art Paper* a commencé à l'améliorer. Il convient que d'autres manifestations de valeur viennent également s'installer à Bondy.

Toute l'énergie de l'association sera donc tournée vers l'exposition *Lyon Art Paper 2020*. Le nom des plusieurs invités d'honneur possibles sont pressentis. Le Conseil en choisira un ou une dans un futur proche.

### **3-COMPTE-RENDU FINANCIER ET VOTE DU QUITUS**

Le bilan financier est projeté sur écran et commenté.

Alors que l'exposition présente un solde positif de 614.01 €, le bilan global dégage un solde négatif de 1 353.50 €. Ce déficit est dû aux frais engagés (arrhes essentiellement) pour l'exposition *Lyon Art Textile 2019* qui n'a pu avoir lieu. Il ne pose pas de problème financier car il est couvert par les réserves sur le compte épargne de la SLBA.

Le quitus est donné à l'unanimité des présents ou des personnes représentées.

### **4- PERSPECTIVES FINANCIERES POUR 2019**

Un tableau est affiché sur écran. La balance doit être équilibrée par une augmentation de 20€ de la participation aux frais d'accrochage.

### **5- PRESENTATION DES CANDIDATS - VOTE POUR DESIGNER LE NOUVEAU ÇA**

Un appel aux candidatures a été joint à l'envoi des convocations. Une seule personne a manifesté son intention de participer au travail du Conseil et a été élue à l'unanimité des présents et représentés : Jean-Marc PAUBEL.

Une candidate sortante ne s'est pas représentée : Julie LABONTÉ.

Les candidats sortants et se représentant (Jacques EICHOLZ, Françoise SOUCHAUD et Pierre SOUCHAUD) sont réélus à l'unanimité des présents et représentés.

### **6- MONTANT DES COTISATIONS**

La cotisation reste fixée à 20 € pour l'exercice 2020 pour les membres actifs et de 50€ pour les membres sympathisants. L'avis de l'assemblée est demandé à titre consultatif. Il ne fait l'objet d'aucun débat particulier.

### **7- QUESTIONS DIVERSES**

Une personne de l'assemblée demande la parole afin de féliciter le conseil et les bénévoles pour la qualité de l'exposition *Lyon Art Paper 2019*. Elle tient également à faire part de quelques remarques concernant :

1- La communication

- le fait de présenter une ou deux expos par an. Réponse : aucune possibilité n'est fermée et une stratégie d'alliance est envisagée avec des partenaires pour d'autres expositions à Bondy ou ailleurs.

- l'intérêt d'ouvrir un compte Instagram et de délégué la communication sur les réseaux sociaux à un *communiquer manager*. Réponse : les membres du Conseil n'ont pas le temps de s'occuper correctement de ce type de communication et un sous-traitant payé serait beaucoup trop cher. Attente d'un nouveau bénévole éventuel pour ce faire.

- le regret du manque de photos sur le site

2- les horaires : il lui est rappelé qu'il s'agit d'une décision du conseil municipal et que toutes les démarches sont restées vaines.

3- demande d'un vestiaire fermé pour les artiste et les bénévoles. Même remarque le Palais de Bondy est un bâtiment municipal et aucun local n'est possible.

4- quel est le statut des artistes qui exposent. Réponse pas de statut particulier. Notre seule politique de choix est une politique de qualité d'où un jury mixte. A noter toutefois que, les artistes sont invités, en cas de vente, de régler directement leur cotisation et le pourcentage exigé à un organisme agréé de sécurité social.

La séance est levée à 19h20

Fait à Lyon le 25 novembre 2019

Le président de séance  
Thierry ODIN  
Président de l'association

Le secrétaire de séance  
Jacques EICHOLZ  
Vice-président et secrétaire de l'association